



Dénonciation calomnieuse avec harcèlement

Par **jodmedia**, le **25/03/2011** à **14:06**

Bonjour,

Récemment élue Présidente d'une Association Loi 1901, suite à la démission de l'ancien bureau.

1 L'ancien Bureau ne veut pas me communiquer les mots de passe du site de l'Association, ni celui de la boîte eMail.

2 L'ancien Bureau a envoyé a deux reprise à l'ensemble des adresses Mail des textes mensongers et diffamatoire*, entre autre concernant ma vie privée comme mes orientations religieuses et politiques (je tiens à signaler qu'ils ont mis plus de 10 ans à s'en plaindre, ne faisant aucun prosélytisme au sein de l'association !

Comme :

* "... que je ne peux participer à une association présidée par une sympathisante du XXX, dont l'idéologie est contraire aux valeurs humanistes du XXX."

Comment faire cesser ces malversations qui nuisent à mes fonctions de présidente ainsi qu'à l'association. Peut être même faut-il poser plainte pour dénonciation calomnieuse.

Je vous remercie de m'éclairer.